



# PRAD'ECHOS

## EDITO

*Avant de faire un nouvel éditto, j'ai jeté un coup d'œil sur les écrits précédent des Prad'échos ou Rencontres, avec simplement l'intention de ne pas faire de « redite ».*

*Sur les derniers écrits, j'ai relevé essentiellement des commentaires autour des mots, je cite : « guerre, terrorisme, décès, baisse des dotations nationales, crise financière, chômage, pollution » et plus récemment « épidémie ».*

*Incrédule, j'ai regardé de plus près : quelle erreur ! Ressasser sans arrêt les problèmes et malheurs qui nous accablent ! mais quelle erreur !*

*Bien sûr c'est une réalité et les familles sont régulièrement touchées par la maladie, le malheur ou les difficultés économiques.*

*Et si, pour Prades on parlait momentanément d'autre chose : d'une commune qui va bien !*

*D'un centre bourg bien aménagé et bien entretenu,*

*D'un réseau d'assainissement communal terminé,*

*Des villages ruraux refaits à neuf, et éclairés au moindre coût,*

*D'un réseau routier en bon état,*

*D'une école que l'on va être obligé d'agrandir dans les mois qui viennent,*

*De projets en cours de réalisation qui vont améliorer encore les conditions de vie des gens du lieu : première tranche de la sécurisation de la traversée du village, aire de jeux (foot, hand, basket...) en plein centre et à disposition immédiate de l'école, jardin de loisirs, ping pong...*

*D'un terrain aménagé au bord du lac de Pareloup qui permettra aux habitants de la Commune de passer d'agréables journées lors des beaux jours sans n'avoir rien à demander à personne,*

*Des associations qui remplissent à fond leur rôle et animent la vie du village et des alentours :*

*Le Pradel toujours dynamique au service des parents pendant les vacances scolaires,*

*Des parents des 27 élèves de maternelle de l'école,  
De l'Age d'Or dynamique qui se retrouve tous les mardis à la salle des associations,  
Du football qui malgré quelques pertes en effectifs perdure dans une division intéressante,  
Des quilles, sport aveyronnais par excellence, qui connaît toujours autant de succès,  
On parle aussi d'en créer de nouvelles : un club de marche et un club de maillet !*

*D'autres encore qui sont en attente : des dizaines de livres qui ne demandent qu'à sortir de leur bibliothèque à la Mairie ou une salle (presque) vide qui attend une possible maison des jeunes et pourquoi ne pas évoquer éventuellement une maison de la chasse ?*

*Je crois qu'on peut considérer quand même que le verre est à moitié plein, non ?*

*Alors ne peut-on pas parler d'une population solidaire, à l'écoute les uns des autres,*

*Alors dans cette période difficile, donnons tous un nouvel élan à notre Commune.*

Le Maire

**Le Maire, les Conseillers Municipaux et le Personnel Municipal vous souhaite que la nouvelle année vous apporte santé, bonheur et joie.**

MEILLEURS  
VŒUX



## COVID 19

La Préfecture de l'Aveyron interdit momentanément (?) le prêt des salles communales à des fins de repas ou de délivrance de boisson ou encore de danse. Elle demande l'application stricte du Pass en particulier dans le port du masque.

Ces dispositions visent à interdire la quasi-totalité des animations de cette fin d'année.

## PETR SYNDICAT MIXTE LEVEZOU

Le syndicat mixte vient de terminer une tâche longue et importante : la rédaction des SCOT du Lévezou (19 communes) et a participé au travail du PLU du Pays de Salars. Les deux documents qui vont diriger l'urbanisation de leurs communes respectives pour les dix années à venir sont à l'approbation de l'Etat.

Pour Prades de Salars le plus important travail avait été effectué lors de l'élaboration du PLU communal qui a été, à très peu de choses près, repris dans le PLU intercommunal.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE SALARS

Entretien des routes,

Chaque année la Communauté consacre une part importante de son budget à l'entretien des routes des neuf communes (750 000 €). Les travaux préparatoires peuvent incomber à la Commune si elle désire améliorer la qualité du travail fourni, ce qu'a fait notre Commune cette année.

Les travaux de voirie annoncés en début d'année ont été réalisés : les routes de Gaujac au Bousquet, de Prades à Metallis, Buscastel ont été remises à neuf et les trous les plus importants sur les autres voies ont été bouchés.

## ENVIRONNEMENT

Trois espaces propreté ont vu le jour : aux sorties de Prades (camp franc et les landes) et à la salle des fêtes. Afin de diminuer les conteneurs du cœur du village, merci de privilégier ces espaces. Le but étant d'embellir le village tout en maintenant les conteneurs pour les personnes à mobilité réduite.

**Vigilance :** Ces espaces propreté permettent de collecter les ordures ménagères, le recyclage et le verre. Ils ne doivent pas être utilisés pour les encombrants, le matériel électrique, ménager... Ceux-ci doivent être déposés à la déchèterie.



Rappel : De nouvelles consignes de tri sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre en Aveyron : Tous nos emballages sont recyclables. Les nouvelles consignes ont été distribuées dans vos boîtes aux lettres.



## ECHOS AGRICOLE

Dans la rubrique agriculture de ce nouveau Prad'écho, nous allons vous parler de la Politique Agricole Commune, connue sous le nom de PAC renégociée tous les cinq ans à Bruxelles.



Mise en place en 1962, et jusqu'en 1993 elle a pour but dans un premier temps de favoriser l'augmentation de la productivité du secteur agricole en garantissant la sécurité alimentaire du territoire de l'Union Européenne sachant que la souveraineté alimentaire est un droit des Etats.

Elle intervenait essentiellement sur un soutien des prix car en période d'excédent due au développement du machinisme agricole elle pouvait stocker les produits alimentaires mais ces opérations avaient un coût relativement élevé.

A partir de 1993, l'Organisation Mondiale du Commerce a demandé à l'Union Européenne de moins intervenir sur les prix des produits. La PAC va donc s'orienter vers un libre échange et des aides financières accordées permettent d'accompagner les agriculteurs dans leur travail en fonction des surfaces exploitées et de leur production animale. Une partie des aides est aussi réservée à la modernisation des exploitations. La PAC peut aussi amener un soutien pour toutes les contraintes imposées et les orientations qui sont prises pour le verdissement, la biodiversité et le bien être animal.

La mise en place et le versement des aides gérées par la PAC a fait couler beaucoup d'encre, il est difficile et compliqué d'aborder en quelques mots un sujet qui vient d'être renégocié et qui entrera en vigueur en 2023.

## **ECOLE PRIMAIRE MATERNELLE COMMUNALE**

De beaux projets pour l'école

Grâce au dynamisme de la directrice, Marie-Laure Boissière, l'école maternelle de Prades avait été retenue pour participer au dispositif « classes bleues ». Les enfants ont bénéficié de deux séances de natation par jour à la piscine Géraldini d'Onet le Château, durant une semaine. Les classes Bleues sont un plan national de prévention contre les noyades.



Une classe de découverte sur le thème du cirque est également prévue. La Compagnie Reg'arts interviendra dans l'école, durant deux semaines. Les enfants s'exerceront aux arts du Cirque. Si la situation sanitaire le permet, les enseignants de Prades et de Canet espèrent pouvoir offrir une représentation aux familles en fin d'année scolaire, en réunissant les deux écoles du R.P.I.

Pour compléter ces projets, les élèves voyageront, tout au long de cette année, à travers les continents. Ils suivront le parcours de la Transat Jacques Vabres et fabriqueront un imagier des animaux du Monde, avec l'illustratrice Sophie Tiers. Les enfants seront heureux de présenter le livre créé aux habitants de Prades en fin d'année scolaire.

## **CHIENS**

Des efforts significatifs ont été faits par les propriétaires de nos amis les chiens. Peu de plaintes à la Mairie ou à la Gendarmerie cet été. Quelques points « chauds » perdurent toutefois avec des chiens « peu dangereux » (dixit les propriétaires) mais très impressionnants. Vigilance toutefois.

## **ILLUMINATIONS**

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a pris le relais du comité d'animation pour l'illumination du village. L'ensemble de l'éclairage a été renouvelé et nous prévoyons des éclairages supplémentaires pour les prochaines années.

## **ELAGAGE**

La taille des haies en bordure des routes communales est assurée traditionnellement pour le côté voie par la Commune (36 km x 2, deux fois dans l'année). Le côté champ est par contre entretenu par les propriétaires et il est demandé que les coupes soient enlevées si elles encombrent la chaussée.

De même, les propriétaires des parcelles du bois de Sauganes ou ailleurs sont tenus à l'entretien de leur propriété. Tous les ans la Mairie intervient lors des tempêtes de vent ou de neige pour dégager des arbres qui auraient dû être coupés car pour la plupart morts et qui en tombant bloquent tout passage.

Devant le nombre de plus en plus important d'intervention des services de la Mairie, une solution de facturation des travaux d'enlèvement est envisagée pour les années à venir.

## **EPAVE AUTOMOBILE**

Près de Buscastels l'épave d'une voiture est restée longtemps dans le fossé. Gendarmerie, Mairie, Département et Préfecture ont œuvrés à l'enlèvement. Les démarches sont longues et doivent respecter des délais minimum pour pouvoir procéder et ce d'autant que le propriétaire reste « introuvable » ou qu'il ne veut pas se manifester.

## **PROJETS**

### **Traversée de Prades :**

Du Camp Franc à la route des Landes un aménagement va être entrepris afin :

Pour tous les véhicules, de réduire leur vitesse de passage,

Pour les piétons, de sécuriser la marche le long de cette avenue.

Ceci sera obtenu par la pose de « coussins berlinois » (légère surélévation de la chaussée) en trois endroits, rétrécissement de chaussée en son milieu et délimitation d'un chemin piéton sur toute la longueur. Les entreprises sont contactées et vont faire leurs propositions de prix.

### **City Stade :**

Parmi les projets communaux, la création d'un « city stade » (aire de loisirs) est en cours de finalisation. L'idée est de proposer un lieu d'échange, de partage et ludique autour de notre jeunesse. Cette structure permettant la pratique de plusieurs sports (foot, basket, hand et bien d'autres) sera un atout formidable pour la dynamique de notre village.



Au-delà d'un rôle sportif, il serait également un outil complémentaire au fonctionnement de l'école et du centre de loisirs. Le site d'implantation a été retenu, le foncier est en cours d'acquisition, il s'agit du jardin de M. Daures derrière la Mairie. Des demandes de subvention sont faites et certaines ont déjà reçu un accord. Les devis pour la structure et les travaux nécessaires vont faire l'objet d'une analyse.

#### **Ecole :**

L'école se trouve un peu à l'étroit dans ses locaux actuels. 27 élèves occupent l'école et la cantine. Certains exercices doivent être mis en œuvre à la salle des associations ou à la salle des fêtes.

Un appel d'offre pour choisir une équipe de maîtrise d'œuvre a eu lieu en décembre, cinq cabinets d'architecte accompagnés des bureaux d'études nécessaires ont répondu. L'analyse des offres aura lieu en janvier afin de retenir, sur la base des critères établis, le cabinet le mieux disant pour mener à bien cette mission.

Une fois retenu l'équipe de Maîtrise d'œuvre remettra un APS (Avant projet sommaire) de l'opération.

Le projet avance mais les travaux ne peuvent être prévus pour demain. Le maximum sera fait pour que nous ne soyons pas contraints de refuser des enfants à l'école.

#### **Jardin public :**

Le réaménagement du jardin public s'avère nécessaire. A ce sujet une table de ping-pong de plein air viendra dès le printemps compléter l'équipement existant. Pongistes à vos raquettes.

#### **Terrain de foot :**

Des crédits ont été prévus pour faire des réparations aux vestiaires du terrain de sport. Les travaux sont commandés pour la remise en état des douches.

### **Démarches administratives nouvelles :**

**Urbanisme:** À partir du 1er janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Pour accéder au Guichet numérique des autorisations d'urbanisme rendez-vous sur le site internet de la commune : [www.pradesdesalars.fr](http://www.pradesdesalars.fr) rubrique démarches administratives.

#### **Elections :**

**Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?** Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.

#### **Calendrier des élections en 2022 :**

Présidentielle	1er tour : 10 avril 2022 2d tour : 24 avril 2022
Législatives	1er tour : 12 juin 2022 2d tour : 19 juin 2022

**Trésorerie :** La Trésorerie du Lévézou à Pont de Salars a fermé ses portes au 31 décembre 2021, nous sommes désormais rattaché au SG (Service de Gestion Comptable) d'Espalion que vous pouvez joindre au 05.65.44.02.05.

#### **MAIRIE DE PRADES DE SALARS**

5 Avenue de la Sauveté  
12290 PRADES DE SALARS

Tél. 05.65.46.83.90

E-mail : [mairie-pradesdesalars@wanadoo.fr](mailto:mairie-pradesdesalars@wanadoo.fr)

#### **Horaires d'ouverture :**

Mardi : 14h à 16h

Jeudi et Vendredi : 8h30 à 12h



EN UN CLIC

**Le site internet de la commune à fait peau neuve  
n'hésitez pas à aller lui rendre visite !**

**[www.pradesdesalars.fr](http://www.pradesdesalars.fr)**

